

Vous consommez des médicaments psychotropes

NUMÉROS D'AIDE ET D'URGENCE

Drogues Info Service : 0 800 23 13 13
Si urgence vitale : SAMU et POMPIERS / Tél. 112



Prévention des risques professionnels

QUELS SONT LES MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES ?

Les médicaments psychotropes (ou médicaments psychoactifs) agissent sur le système nerveux et modifient l'état de conscience, ils peuvent être pris :

- ▶ Pour trouver le sommeil :
 - hypnotiques (appelés aussi somnifères)
- ▶ Pour soulager une souffrance morale :
 - le plus souvent anxiolytiques (appelés aussi tranquillisants)
 - avec parfois des antidépresseurs
 - et moins souvent neuroleptiques (appelés aussi antipsychotiques)
- ▶ Pour également soulager une souffrance physique (antalgiques ou analgésiques)

Ces médicaments sont délivrés exclusivement sur ordonnance médicale

MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES, VIGILANCE ET TRAVAIL

La consommation de psychotropes peut contre-indiquer certains postes de travail, notamment les postes de sûreté-sécurité (conducteur professionnel, cariste, travailleur en hauteur, utilisateur de machines ou de produits dangereux, etc.).

Pensez à regarder les pictogrammes sur les boîtes de médicaments et soyez vigilant si vous êtes amené à conduire ou si vous travaillez de nuit : parlez de votre activité professionnelle à votre médecin traitant et de votre traitement à votre médecin du travail.



**Soyez prudent.
Ne pas conduire sans
avoir lu la notice.**



**Soyez très prudent. Ne pas
conduire sans l'avis d'un
professionnel de santé.**



**Attention, danger !
Ne pas conduire. Pour la
reprise de la conduite,
demandez l'avis d'un médecin.**

Les effets des médicaments et leurs conséquences sont davantage ressentis en début de traitement. C'est donc à ce moment-là qu'il faut être particulièrement attentif.

MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES ET EFFETS INDÉSIRABLES

- ▶ Effets «affaiblissants» : somnolence, altération de la vigilance et de l'attention (notamment pour la conduite), troubles de la vision, de l'équilibre, de la mémoire.
- ▶ Effets «stimulants» : agressivité, euphorie, oubli du risque.
- ▶ Autres : trouble du rythme cardiaque et de la tension artérielle.



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

► Un médicament psychotrope reste un produit dangereux : respecter les doses et les durées de prescription.

- L'automédication comporte des risques comme celui d'entraîner une dépendance (malaise ou mal-être à l'arrêt du traitement) ou d'avoir un retentissement professionnel, familial ou social, voire d'autres conséquences psychologiques ou psychiatriques.
- L'arrêt brutal d'un traitement à votre initiative peut entraîner des complications : en général, il est préférable de réduire progressivement les doses selon les conseils de votre médecin.
- Il existe de fréquentes interactions avec d'autres médicaments.

► Ne pas associer les médicaments à d'autres substances psychoactives (alcool, cannabis, autres psychotropes non prescrits...). Danger : risque d'augmentation ou d'annulation des effets des substances absorbées ; multiplication du risque routier ou d'accidents du travail.

► Les médicaments ne suffisent généralement pas à eux seuls, il peut parfois être nécessaire d'y associer une psychothérapie.

► En cas d'intoxication, prévenir le centre anti-poison le plus proche.

► **Ne pas interrompre le traitement sans l'avis de votre médecin.**

► **Pas d'automédication, ne pas acheter de médicaments sur internet.**

► **Pour certains psychotropes (somnifères, tranquillisants), il existe des alternatives non-médicamenteuses.**

PARLEZ-EN AVEC VOTRE MÉDECIN



PRINCIPAUX MÉDICAMENTS

Classe de médicaments	Indication principale et effets	Durée de prescription
Les somnifères (hypnotiques) : Zopiclone (Imovane), Zolpidem (Stilnox), Loprazolam (Havlane), lormétazépam (Noctamide)	Insomnie Effet : Induction et maintien du sommeil	Maximum 4 semaines
Les tranquillisants (anxiolytiques) : Bromazepam (Lexomil), Alprazolam (Xanax), Prazépam (Lysanxia), Lorazépam (Témesta), Oxazépam (Séresta), Diazépam (Valium), Clorazépate dipotassique (Tranxène), Hydroxyzine (Atarax), Etifoxine (Strésam)	Anxiété, angoisse et insomnie Effet : Diminution de l'anxiété, effet calmant, relaxation musculaire	Maximum 12 semaines
Les antidépresseurs : Escitalopram (Seroplex), Fluoxetine (Prozac), Paroxetine (Déroxat), Sertraline (Zoloft), Citalopram (Seropram), Fluvoxamine (Floxyfral), Venlafaxine (Effexor), Mirtazapine (Norset), Miansérine (Athymil), Duloxétine (Cymbalta), Amitriptyline (Laroxyl), Tianeptine (Stablon), Paroxétine (Divarius)	Dépression Effet : Amélioration de l'humeur	Minimum 6 mois, à arrêter progressivement avec l'avis du médecin prescripteur
Les neuroleptiques (antipsychotiques) : Cyamémazine (Tercian), Risperidone (Risperdal), Olanzapine (Zyprexa), Chlorpromazine (Largartil), Halopéridol (Haldol), Quétiapine (Xéroquel), Tiapride (Tiapridal), Aripiprazole (Aabilify), Amisulpride (Solian)	Psychose Effet : Réduction des symptômes psychotiques et effet anxiolytique	Plusieurs mois ou plusieurs années
Les thymorégulateurs : Lithium (Téralithe), Carbamazépine (Tégrétol), Valpromide (Dépamide), Divalproate de sodium (Dépakote)	Troubles bipolaires Effet : Régulation de l'humeur	Plusieurs mois ou plusieurs années, parfois à vie
Les antalgiques majeurs : Codéine (Codoliprane), Sulfate de morphine (Moscontin, Skénan)	Douleur	Durée limitée
Les TSO (Traitement Substitutif aux Opiacés) : Buprénorphine (Subutex), Méthadone	Dépendance aux opiacés	Durée limitée

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Santé au Travail

Tél. 04 92 51 34 23
www.gest05.org



Document élaboré par ST-Provence
 membre de Présanse Paca-Corse



Retrouvez-nous
 sur les réseaux

